



Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

RESSOURCES HUMAINES - RECOURS AU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS GESA 79 POUR LE RECRUTEMENT DE 3 APPRENTIS AU SERVICE DES SPORTS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Jacques BILLY pouvoir à Johann SPITZ, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

Titulaire absent suppléé :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

Titulaires absents :

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Bastien MARCHIVE.

Titulaires absents excusés :

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 23 JUIN 2025

RESSOURCES HUMAINES - RECOURS AU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS GESA 79 POUR LE RECRUTEMENT DE 3 APPRENTIS AU SERVICE DES SPORTS

Monsieur **Gérard LABORDERIE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Pour la rentrée 2025, le service des sports souhaite recruter 4 apprentis pour la préparation d'un BP JEPS activités aquatiques et natation. Cette année le CNFPT ne financera les coûts pédagogiques que d'un seul contrat d'apprentissage. De ce fait il est envisagé de faire appel à un partenaire avec lequel la Communauté d'Agglomération du Niortais travaille déjà afin de compléter le besoin d'apprentis.

Depuis le mois de mai la collectivité adhère et a signé une convention avec le Groupement d'Employeur Sports et Animation (GESA 79) pour la mise à disposition de personnel dans le cadre de la mise en place d'activités nautiques saisonnières.

Pour rappel, le Groupement d'Employeur apporte de la souplesse en matière de ressources humaines, dans un cadre sécurisé via la mise à disposition de personnel diplômé. Il représente par ailleurs une solution pour répondre à des besoins de renforts ou saisonniers ponctuels ou des besoins de profils spécialisés.

Dans le cadre de l'apprentissage, il permet au service des sports de répondre à ses besoins de recrutement. La mise à disposition de personnel via le GESA permettra la prise en charge des coûts pédagogiques de l'apprentissage. Resteront à la charge de la collectivité les salaires des 3 apprentis concernés.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le recrutement de 3 apprentis via la convention de mise à disposition de personnel signée avec le GESA 79 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claire RICHECOEUR

Secrétaire de séance

Gérard LABORDERIE

Vice-Président Délégué